

Atelier Rythme Signé

Structure organisatrice : Direction de la Culture et des Initiatives

Organisation annuelle

Responsable pédagogique : Nom GENOT

Prénom : Sophie

Courriel : sophie.genot@univ-angers.fr

Capacité d'accueil : 18

Seuil d'ouverture : 0

Volume horaire pour l'étudiant : 45h (du mardi 13 octobre 2020 au 11 mai 2021 ; répétitions et représentations incluses)

Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : le mardi de 20h15 à 21h45

Localisation des enseignements : La Parenthèse – Campus Belle-Beille

Date de début des cours : 13/10/2020

Date de fin des cours (y compris évaluation) : 11/05/2021

Compétences à acquérir/ à valider :

Se découvrir et rencontrer d'autres étudiant-e-s au travers de la musique improvisée et du rythme. Découvrir une pratique artistique novatrice et étonnante au sein d'un groupe et monter un orchestre d'étudiant.e.s de l'Ua. Pratiquer les percussions sous diverses formes. Découvrir son corps et prendre confiance en soi.

Se construire et s'étonner aux côtés de professionnels de la musique, du rythme et de l'improvisation. Découvrir la scène, jouer dans différents lieux de spectacles, en intérieur et en extérieur.

Participer activement au développement de cet atelier. Le faire connaître à l'Ua et au-delà de l'UA.

Développer son imagination, apprendre un langage musical unique et lâcher prise en s'amusant.

S'amuser et créer en groupe ; rencontrer d'autres étudiant.e.s.

Modalités de validation :

Présence aux ateliers et aux représentations mises en place par l'Ua tout au long de l'année.

Informations complémentaires :

Si vous aimez la musique, les percussions, le tempo et la pratique artistique en groupe, vous êtes les bienvenu-e-s.

Atelier ouvert à toutes et à tous, même si vous êtes complètement débutant.e.s !